



Département de la Haute-Garonne
Arrondissement de Toulouse
31380 MONTJOIRE
00383-16198

Tél. 05.61.84.98.08

Email : cbelleyme@mairie-montjoire.fr

ARRÊTÉ FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024

AU GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL 1^{ÈRE} CLASSE

PERS 2024 - 02

Madame la Maire de MONTJOIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Arrête

Article 1

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
BELLEYME Cécile	REDACTEUR PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	... / ... / ...

(Dans le cas d'un avancement au choix)

Article 2

	Femmes	Hommes	Total
Agents promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)	1	0	1
Agents susceptibles d'être promus (ensemble des agents inscrits sur le tableau)	1	0	1

Article 3

Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 4

Le présent arrêté sera transmis à la présidente du centre de gestion, au comptable de la collectivité, et notifié à l'intéressée.

Fait à Montjoire le 30 Janvier 2024.

Notifié le
Signature de l'agent :

La Maire
Isabelle

Madame la Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>